

Les partenaires de l'ORU

Une opération ambitieuse comme celle de l'ORU Basseau – Grande-Garenne mobilise un nombre important d'acteurs, chacun ayant un rôle dans la réalisation du projet.

Voici les principaux partenaires engagés dans cette opération :

- **La Préfecture de Charente**, représentée par M. le Préfet de la Charente, Salvador Pérez. Délégué de l'ANRU au niveau du territoire de la Charente, il représente l'Etat au sein de l'ORU. Ainsi, il a en charge le pilotage de cette opération de renouvellement urbain, en lien avec le GrandAngoulême.
- **Le GrandAngoulême et la Ville d'Angoulême** : M. Philippe Lavaud, au titre de Président de l'agglomération, assure le pilotage de l'ORU conjointement avec le Préfet, et en tant que maire, assure la maîtrise d'ouvrage des projets qui relèvent de la ville (écoles, pôle petite enfance, voirie, centres sociaux culturels et sportifs, etc) : définition des objectifs, du calendrier et du budget alloué à chaque projet.
- **Le Conseil général de Charente**, présidé par M. Michel Boutant. Le Conseil général contribue au financement des opérations d'aménagements publics (certaines voiries, passerelle piétonne, etc.) et de créations, réhabilitations et résidentialisations de logements, et participe aux projets d'équipements et locaux associatifs (réhabilitation des écoles, construction du Pôle Petite Enfance, etc.).
- **Le Conseil régional Poitou-Charentes**, présidée par Madame Ségolène Royal. Le Conseil Régional contribue au financement des opérations de création et de réhabilitation de logements, et participe aux projets d'équipements et locaux associatifs (Ecole d'arts plastiques du GrandAngoulême, chaufferie bois, etc.).
- **Logélia**, dirigé par M. Olivier Pucek. En tant que bailleur social sur le quartier de Basseau, Logélia se charge de la construction de 79 logements, de la réhabilitation des Noisetiers (2,3 et 4), des Myrtilles et des bâtiments B,C et D de la Petite-Garenne.
- **L'OPH de l'Angoumois**, dirigé par M. Laurent Juvigny. En tant que bailleur social sur le quartier de la Grande-Garenne, l'OPH de l'Angoumois s'est chargé des réhabilitations d'immeubles (Espoir, St-Exupéry) et des constructions de logements (Résidence Le Petit Prince).

Directeur de la publication : **Philippe Lavaud**/
Rédactrice en chef : **Annie Lavoix**/Coordination
de la rédaction : **Érica Le Mercier**/Rédaction :
Philippe Guerry/Photos : **Patrick Blanchier**
(sauf mention particulière)/Maquette :
service communication ville d'Angoulême/
Impression : **Imprimerie Renon**/Distribution :
bailleurs sociaux, régie de quartier/tirage :
2 000 exemplaires

IMPRIM'VERT* imprimé sur papier recyclé

Lexique

ANRU : L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine a été créée en 2003 afin de soutenir, notamment financièrement, les collectivités dans la transformation en profondeurs des quartiers prioritaires.

PAO : Le Pôle d'Appui Opérationnel est un service de l'ANRU qui vient en aide aux partenaires en difficultés dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Résidentialisation : opération consistant à réaménager les espaces autour des pieds d'immeubles : voies de circulation (piétonnes et routières), emplacements de stationnement, espaces verts, bancs, etc.

Réhabilitation : opération visant rénover l'intérieur et l'extérieur d'un immeuble : façades, locaux communs et appartements.

Maîtrise d'ouvrage : définition des objectifs, du calendrier et du budget alloué à chaque projet.

Maîtrise d'œuvre : réalisation du projet suivant les conditions fixées par le maître d'ouvrage conformément à un contrat.

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social : logement social locatif.

PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration : logement social locatif.

PSLA : Prêt Social Location-Accession.

La lettre des habitants du secteur ouest

ORU Secteur Ouest,

le point sur un projet renouvelé

Donner un nouveau visage au quartier est un projet ambitieux. Les chantiers engagés, nombreux et souvent longs, se heurtent parfois à quelques contre-temps, prix à payer pour mener à bien de profonds changements. La détermination et la mobilisation constantes de tous les acteurs sur le terrain sont alors précieuses pour surmonter ces difficultés temporaires.

Un projet comme l'ORU du secteur Ouest est par définition complexe puisqu'il touche tous les aspects de la vie d'un quartier : les logements bien sûr, qui s'améliorent, mais également les commerces et les équipements publics, comme les écoles, les crèches, les espaces verts, les jeux, la voirie. C'est toute la vie du quartier qui est concernée ! Pour un projet aussi ambitieux, les partenaires sont nombreux : le GrandAngoulême, la ville d'Angoulême, le Conseil général de la Charente, le Conseil régional du Poitou-Charentes, l'État (représenté par la Préfecture et l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) ainsi que les bailleurs sociaux Logelia et l'OPH de l'Angoumois - Voir lexique p. 4.

Changer pour avancer

L'ORU du secteur Ouest a connu sur le quartier de Basseau des ralentissements au cours de l'année 2012. Les difficultés financières rencontrées par Logélia ont compliqué

certaines opérations et la crise économique que nous traversons – qui n'épargne pas non plus les collectivités – a obligé à modifier certains chantiers envisagés.

La Préfecture et l'agglomération du Grand Angoulême, ont demandé à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine de ré-étudier le projet initial de 2008 en tenant compte des nouvelles données économiques et en restant au plus près des besoins des habitants. Les objectifs initiaux de l'ORU n'ont pas changé : faire du quartier un endroit où il fait bon vivre ensemble, dans un environnement et avec des commerces et des services de qualité.

Parce qu'il est essentiel pour le quartier de continuer à avancer avec le soutien de ses habitants, ce sont les nouveaux aspects de ce projet renouvelé que nous vous présentons dans cette quinzième lettre de l'ORU.



Maison de l'ORU
au corsaire à Basseau
05 45 60 89 11
www.angouleme.fr/oru

Pose de la première pierre des logements de la rue Hélène Boucher

Les nouveaux logements de Basseau

Le logement est au cœur des préoccupations des habitants, d'où une attention particulière des partenaires de l'ORU sur ce point. L'objectif est de conserver le même nombre d'habitants (1 500 habitants à Basseau) mais avec des logements de bien meilleure qualité.

Les constructions en détail [pour chaque liste, la numérotation renvoie aux numéros du plan. NDA]

- 1. Rue Hélène Boucher 24 logements locatifs sociaux individuels : 2 T3, 18 T4 et 4 T5. Travaux de l'automne 2013 à 2015.
- 2. Rue Roger Baudrin : 15 logements locatifs sociaux. Début des travaux : 2014.
- 3. Rue Guy Riffaud : 10 logements locatifs sociaux (2014/2015).
- 4. Nord Noisetiers : 10 logements locatifs sociaux (2015/2016).
- 5. Sud Noisetiers : 10 logements locatifs sociaux (2015/2016).

- 6. Lauriers : 10 logements locatifs sociaux individuels (2015-2016).

- 10. Bâtiments B, C et D de la Petite-Garenne (2014-2015).

Les réhabilitations et résidentialisation

Certains logements vont être réhabilités et un soin particulier sera apporté à leurs abords (résidentialisation). Il s'agit des bâtiments:

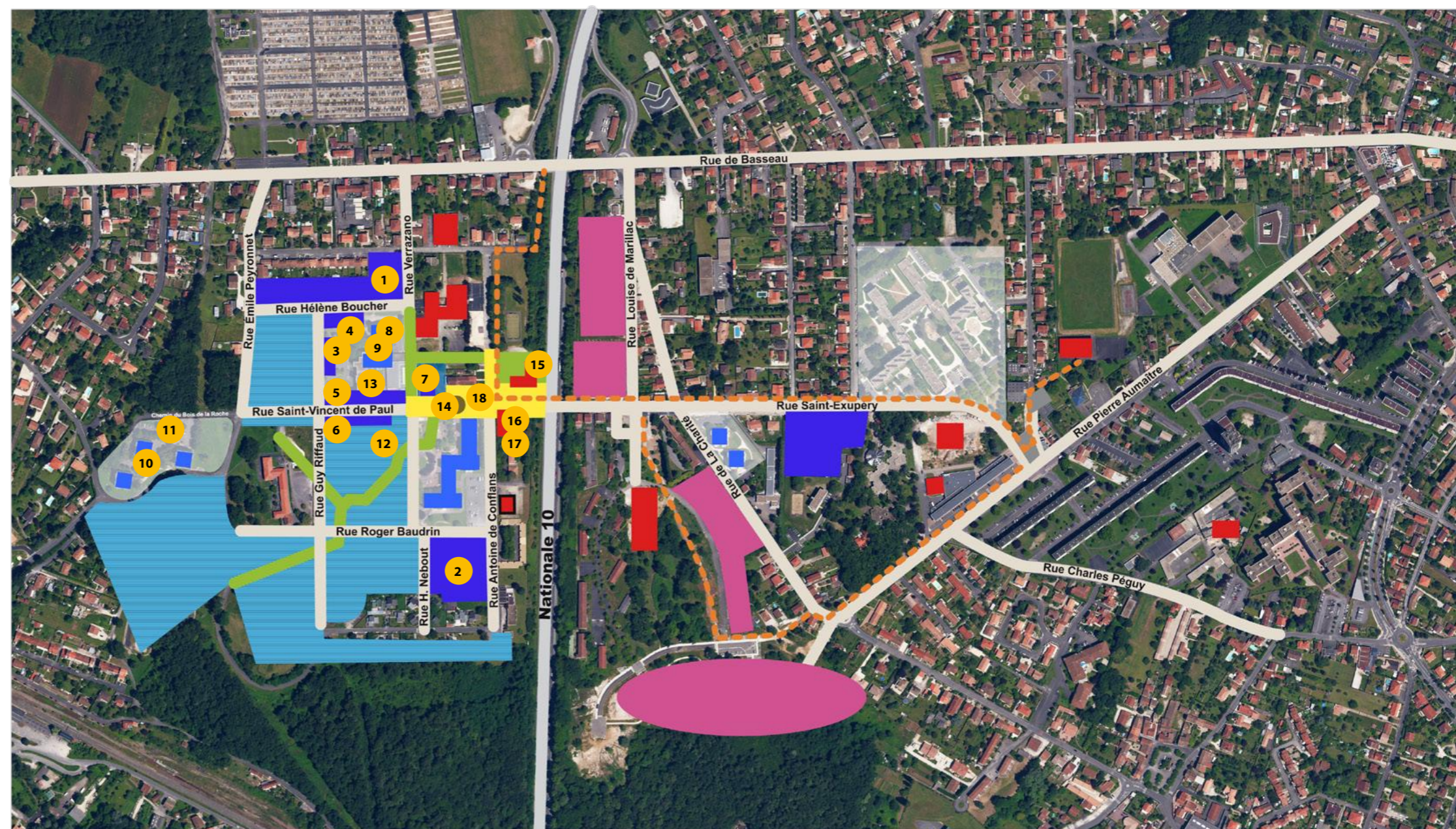
- 7. Myrtilles (début des travaux 2014).
- 8. Noisetiers 2 et 3 (2015-2016).
- 9. Noisetiers 4 (2014-2015).

Les démolitions

Enfin, certains autres bâtiments seront démolis :

- 11. Bâtiment A de la Petite-Garenne
- 12. Bâtiment Lauriers
- 13. Noisetiers 1, 7 et 8

L'évolution du projet de Basseau / Grande-Garenne



Le nouveau centre de Basseau

Véritable cœur du quartier, espace d'échanges et de rencontres, la place centrale de Basseau a été repensée.

La place est un espace important dans la vie du quartier. C'est autour d'elle que les commerces et les équipements publics s'organiseront. La future place se situera à proximité de la passerelle, à l'emplacement de l'actuelle place du Marché. Elle sera conçue pour être un espace de convivialité entouré de services [Les numéros renvoient au plan, à la suite de la numérotation « logements ». NDA] :

- 14. Le marché de Basseau, les mardis et vendredis.
- 15. Le Centre Social, Culturel et Sportif du secteur Ouest, site de Basseau.
- 16. L'Espace Public Municipal, où chacun pourra effectuer ses démarches administratives.
- 17. La Bibliothèque - Espace Jeux, pour le loisir de toute la famille.
- 18. Les commerces : boucherie-épicerie et la Poste

Logements privés - construction

Place de Baseau - commerces

Logements sociaux - construction

Logements sociaux - résidentialisation

Logements sociaux - réhabilitation

Aménagement de voiries

Zones d'activités

Équipements publics

Pistes cyclable

Chemins doux